



Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, j'autorise (A) **RETRO ASSURANCES** à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et (B) ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de **RETRO ASSURANCES**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

En cas d'incident de paiement pour provision insuffisante, le prélèvement sera représenté le mois suivant majoré de 12€ de frais. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec l'établissement émetteur.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé

Nom et adresse du titulaire du compte	Nom du créancier
Nom Prénom : Adresse : Code Postal : Ville:	QUATTRO ASSURANCES ICS FR92ZZZ446591

Coordonnées du compte à débiter	Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur
Paiement Mensuel <input type="checkbox"/> Paiement Annuel <input type="checkbox"/> IBAN: BIC:	A retourner à : RETRO ASSURANCES BP 73 46400 SAINT-CERE

Signé à :	Le :
Signature du titulaire du compte bancaire :	

Données à caractère personnel : Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec vous. Vous gardez tout loisir de révoquer ce mandat et d'accéder à vos données personnelles, de demander leur rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit d'adresser une demande écrite à votre courtier dont les coordonnées figurent sur le présent document, en précisant bien la référence unique du mandat".